



Assemblée Générale 2026

RÉUNION PRÉPARATOIRE

Ordre du jour

- ▶ Plan de chasse triennal
- ▶ Actualités
- ▶ Dégâts de gibier
- ▶ Budgets
- ▶ Questions diverses



Plan de chasse triennal

- BILAN 2023/2026
- NOUVEAU TRIENNAL
2026/2029

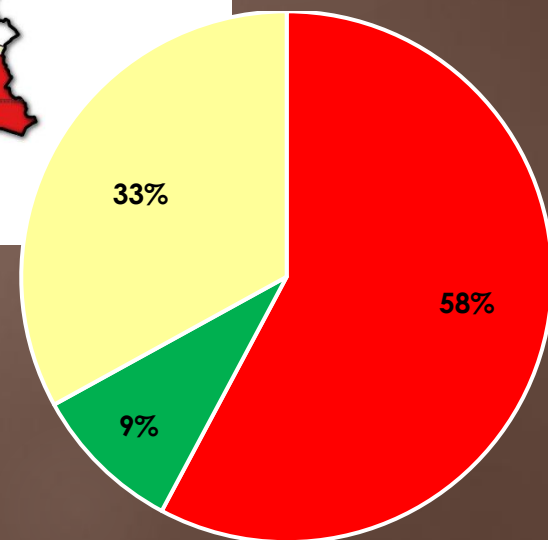
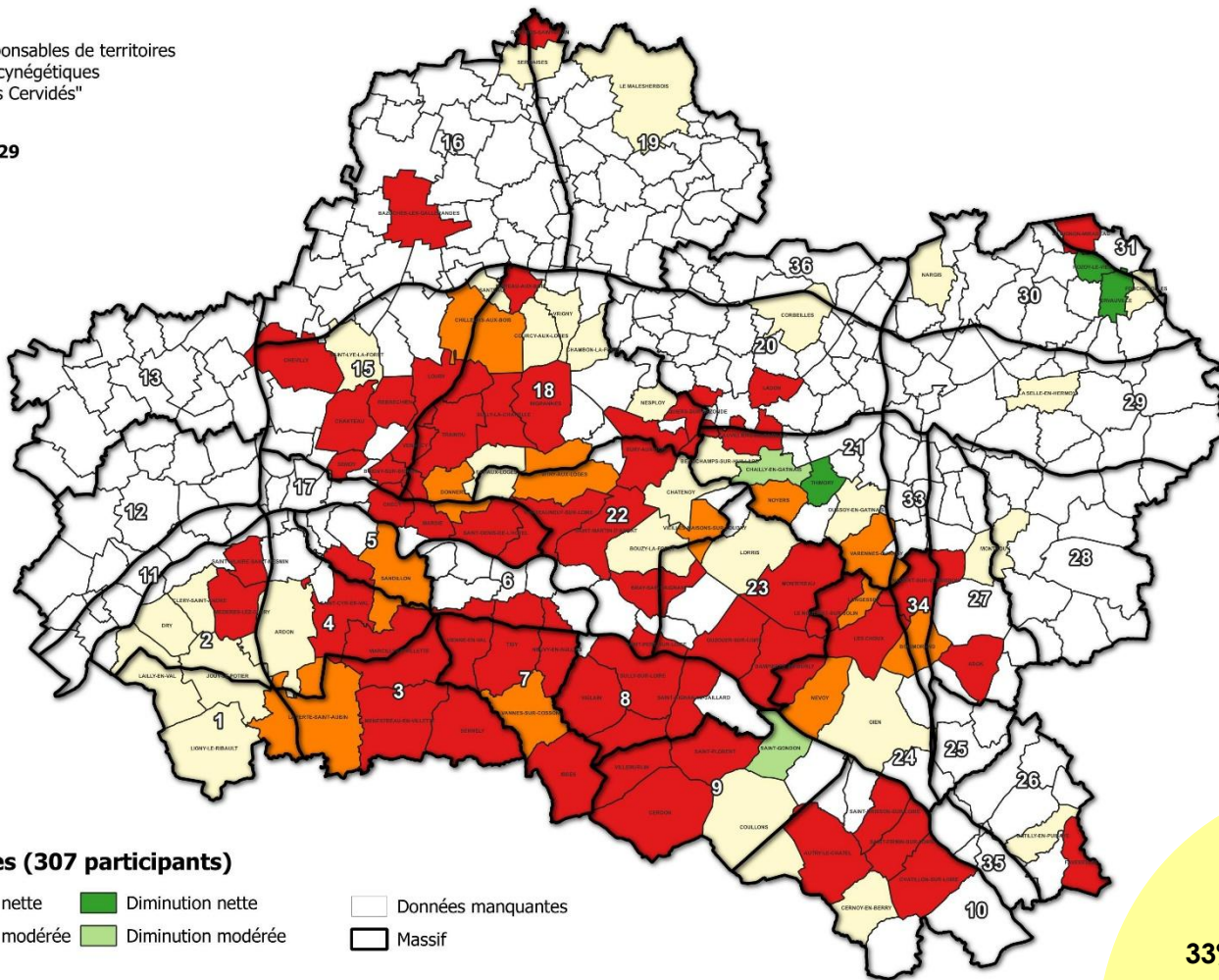
Bilan 2023/2026

- ▶ Bilan en cours de réception, date limite fixée par le code de l'environnement au 10 mars
- ▶ Retour obligatoire sous 72h (toute espèce)
 - ▶ Chevreuil : bilan provisoire environ **58 %** de réalisation
 - ▶ Cerf : bilan provisoire environ **70%** de réalisation
- ▶ Prochainement présenté lors des réunions des GIC et CLPC préparatoires au plan de chasse 2026/2029
- ▶ Enquête auprès des 842 attributaires de grands cervidés du département : 40% de réponses (+ de 310)

De votre ressenti de terrain, comment pensez-vous qu'évolue la population de grands cervidés sur votre secteur ?

Enquête
auprès des responsables de territoires
sur les massifs cynégétiques
à enjeu "Grands Cervidés"

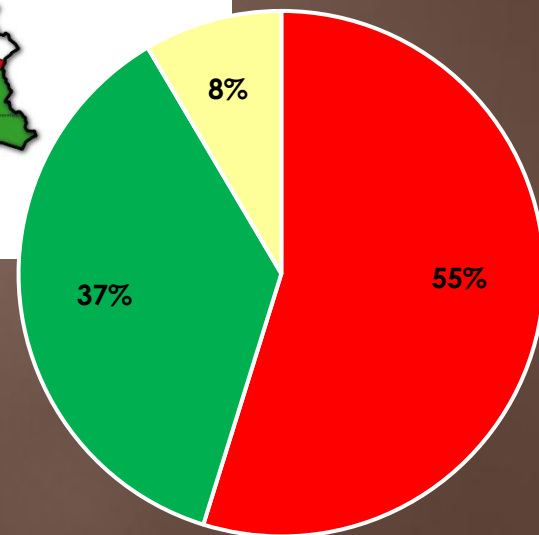
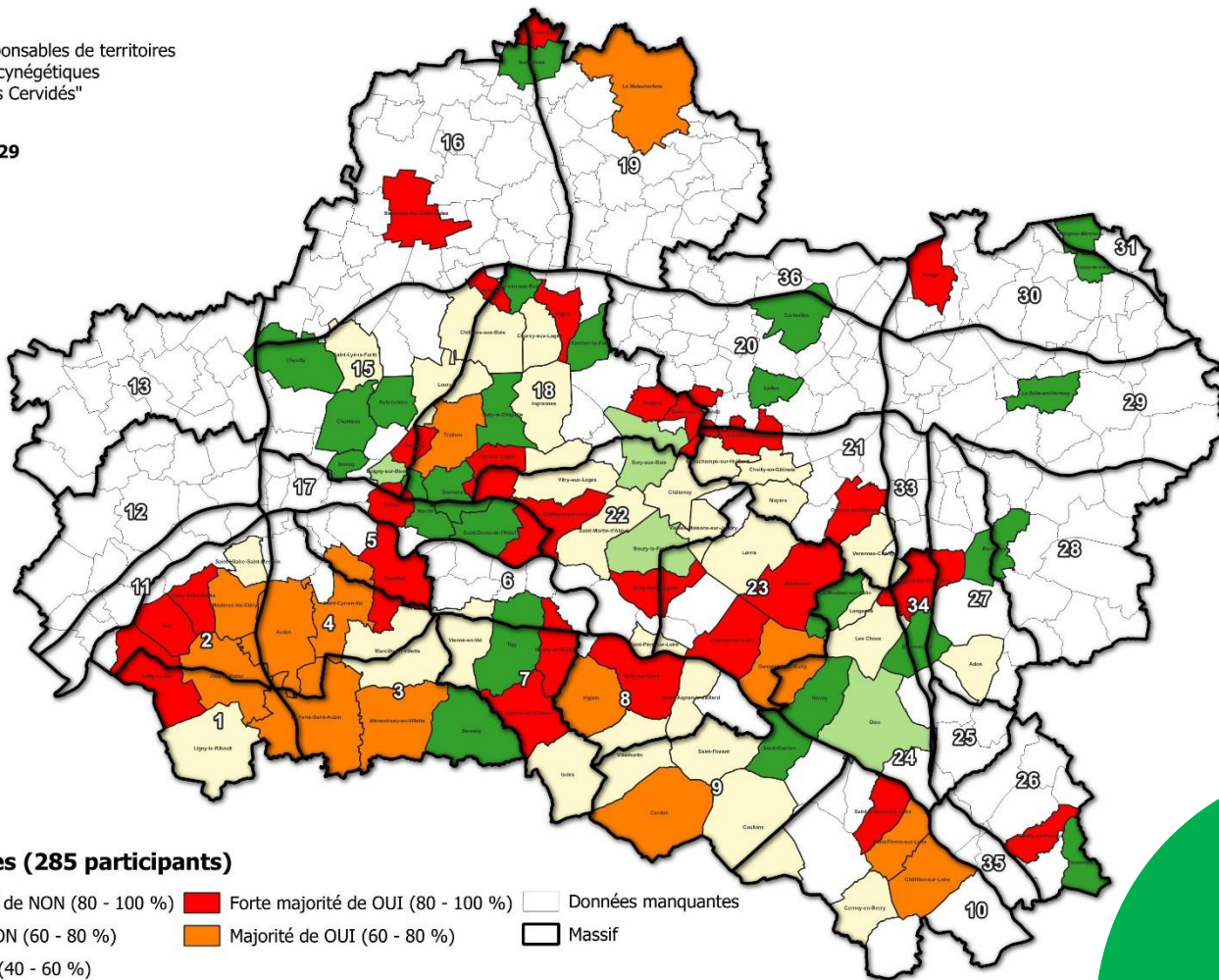
PDC 2026/2029



Observez-vous des mouvements importants de grands cervidés en fonction des saisons ?

Enquête
auprès des responsables de territoires
sur les massifs cynégétiques
à enjeu "Grands Cervidés"

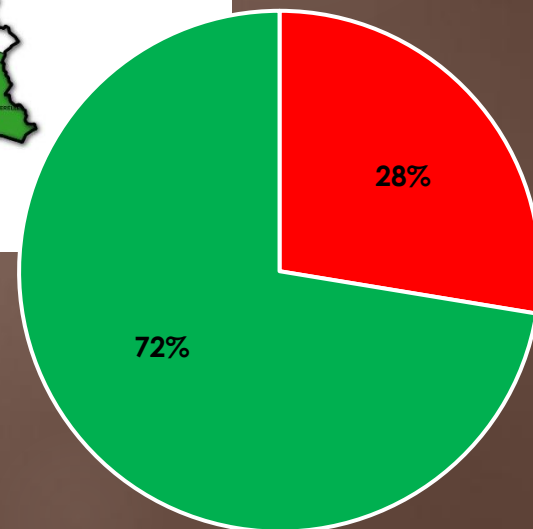
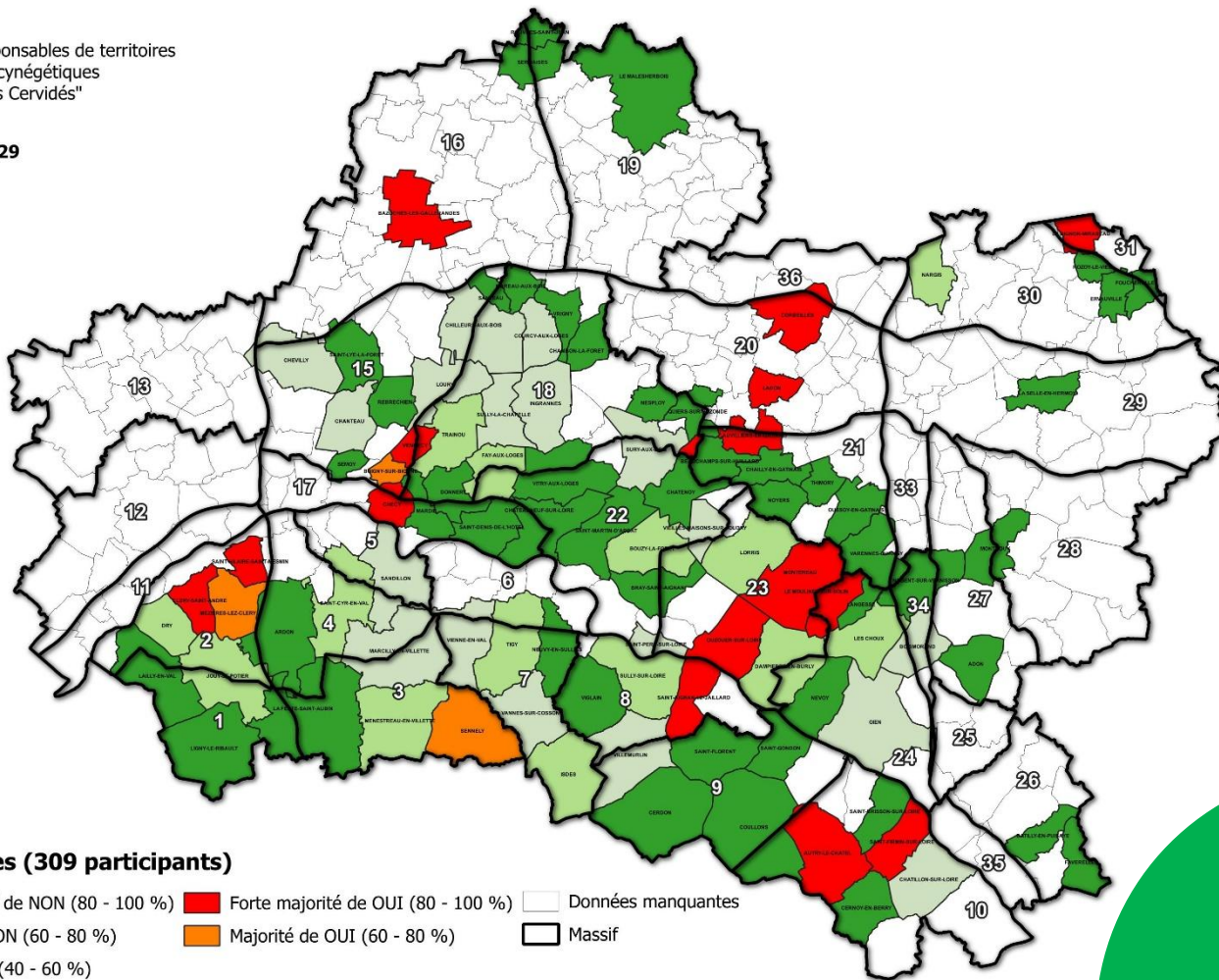
PDC 2026/2029



Constatez-vous une dégradation du milieu forestier sur votre secteur due à une grande pression des grands cervidés ?

Enquête
auprès des responsables de territoires
sur les massifs cynégétiques
à enjeu "Grands Cervidés"

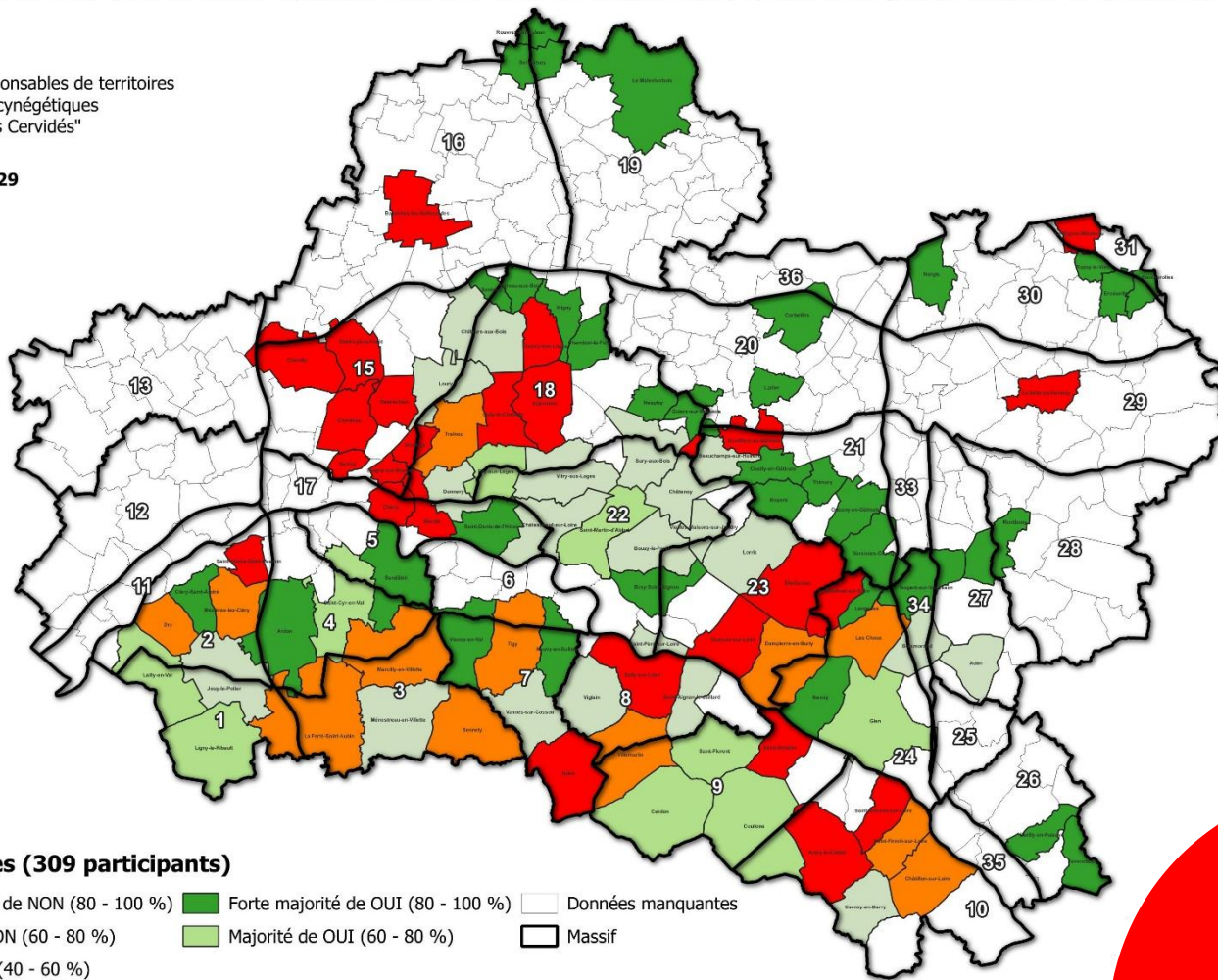
PDC 2026 / 2029



L'attribution de votre plan de chasse triennal 2023/2026 était-elle adaptée à la population de grands cervidés fréquentant votre territoire ?

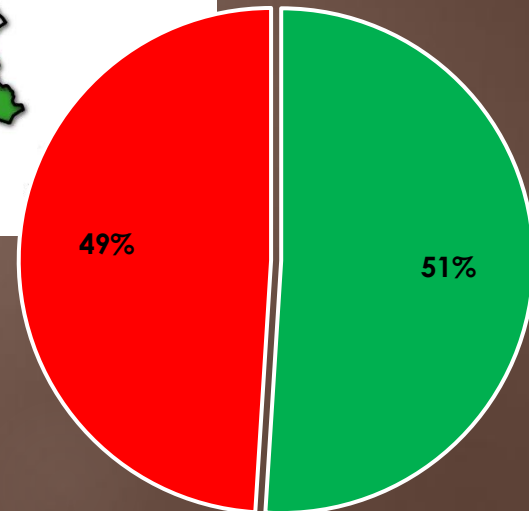
Enquête
auprès des responsables de territoires
sur les massifs cynégétiques
à enjeu "Grands Cervidés"

PDC 2026/2029



% de réponses (309 participants)

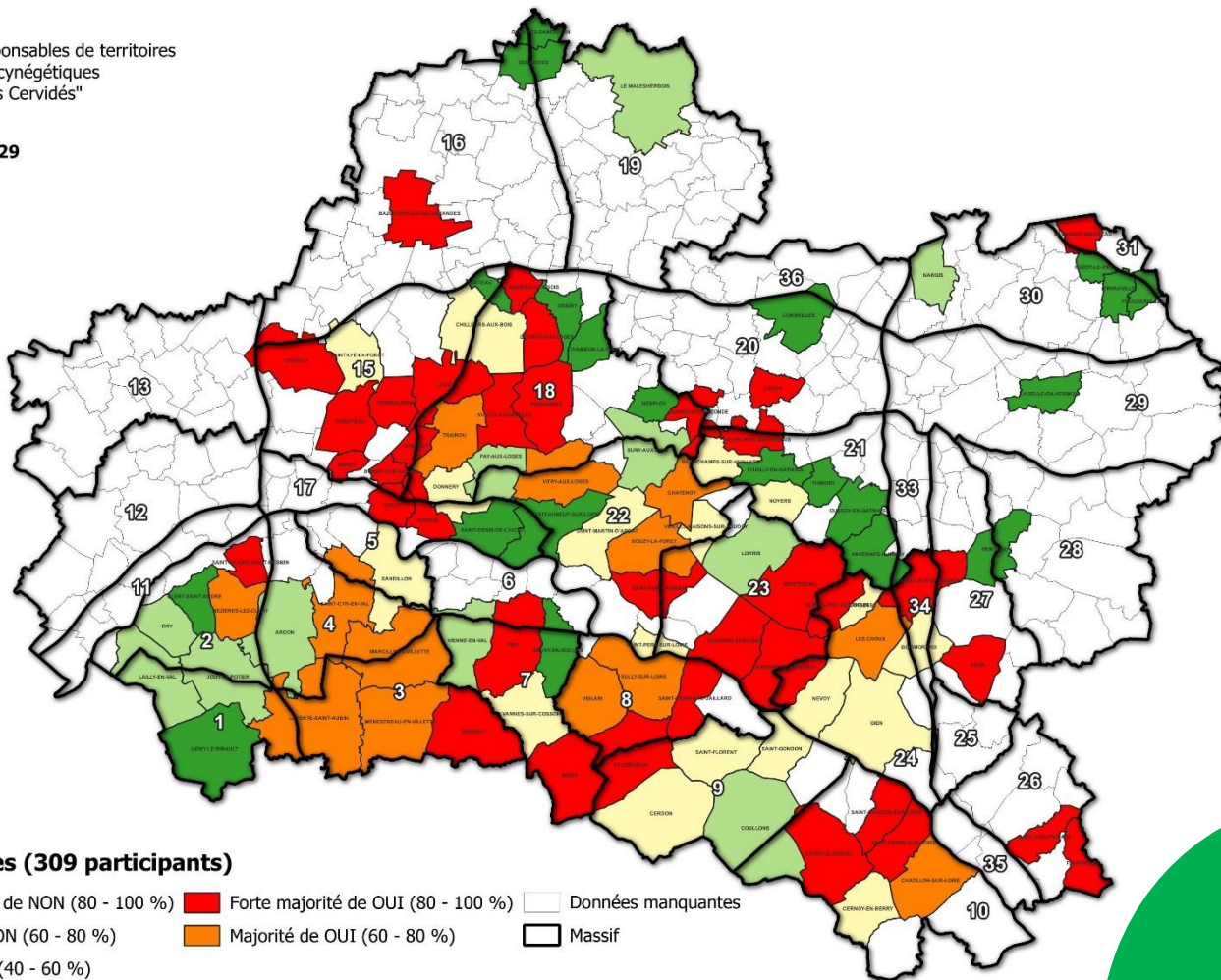
- Forte majorité de NON (80 - 100 %)
- Forte majorité de OUI (80 - 100 %)
- Données manquantes
- Majorité de NON (60 - 80 %)
- Majorité de OUI (60 - 80 %)
- Massif
- Avis partagés (40 - 60 %)



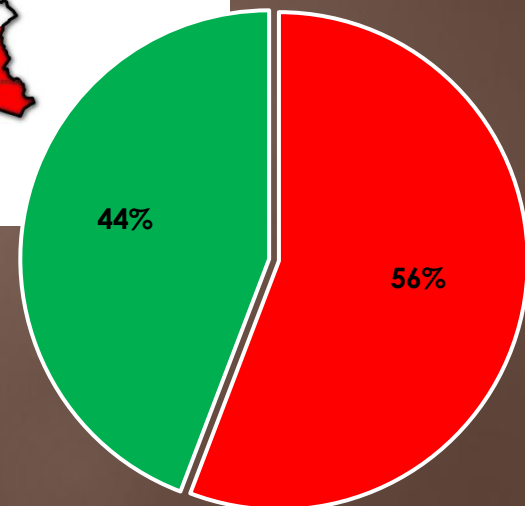
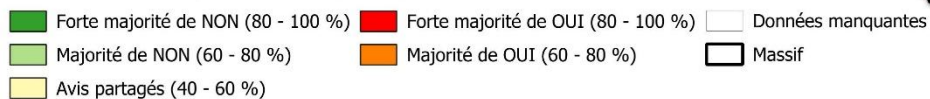
Souhaitez-vous une augmentation du plan de chasse grands cervidés pour le triennal 2026/2029 ?

Enquête
auprès des responsables de territoires
sur les massifs cynégétiques
à enjeu "Grands Cervidés"

PDC 2026/2029



% de réponses (309 participants)



Plan de chasse 2026/2029

- ▶ Réception des demandes en cours, date limite fixée par le code de l'environnement au 10 mars
- ▶ A ce jour **SEULEMENT 1800** demandes reçues
- ▶ Travail sur la fixation des fourchettes de réalisation par massif en cours par la commission départementale (DDT)
- ▶ Ce qui va changer ...

POUR LES GRANDS CERVIDES

- ▶ MASSIFS EN DESEQUILIBRE : 1 - 2 - 23 - 24
- ▶ AUTRES MASSIFS A ENJEU : 3 - 7 - 8 - 9 - 10 - 15 - 18 - 21 - 22 - 27 - 34
- ▶ MASSIFS OU PAS DE POPULATIONS SOUHAITEE (Attributions = demandes) : 5 - 6 - 11 - 12 - 13 - 16 - 19 - 20 - 29 - 30 - 31 - 36
- ▶ TRANSFERTS DE BRACELETS
 - CEM/CEM1 sur biche et jeune toute la saison
 - CEF uniquement sur biche toute la saison
 - CECJ sur biche à partir du 1^{er} janvier
- ▶ POSSIBILITES DE REATTRIBUTION
 - Fin de saison 1 : pas de modification des attributions, excepté en cas de force majeure (épidémie, dégâts importants constatés dans les cultures, régénérations ou plantations forestières).
 - Fin de saison 2 : les demandes de modifications de plans de chasse sont étudiées si le territoire demandeur a dépassé 75% de réalisation de son attribution totale sur la période triennale

- ▶ Souhait de développer les diagnostics contradictoires avec les forestiers (privés et publics) sur les zones à enjeu et où il semblerait y avoir des risques de dégâts forestiers.
- ▶ Au regard des constats de terrain, augmentation d'environ 10% en moyenne des attributions sur l'ensemble du département pour le triennal 26/29.
- ▶ Sur les 4 massifs en déséquilibre (1 - 2 - 23 - 24) :
 - rehausse des attributions : + 20 %
 - répartition 30/40/30 sur l'aspect qualitatif des attributions (déjà le cas sur le Cosson)
- ▶ Sur les 15 massifs en déséquilibre/enjeux (4 + 11) : rehausse des minima individuels : 30 %, 60 % et 80 % (au lieu de 25%, 50% et 75%)
- ▶ S'autoriser localement, si la situation le nécessite, à attribuer plus que la demande.
- ▶ Répartition CEM/CEM1 : passage de 1/5 à 1/4 pour faciliter la réalisation des mâles.

POUR LES CHEVREUILS

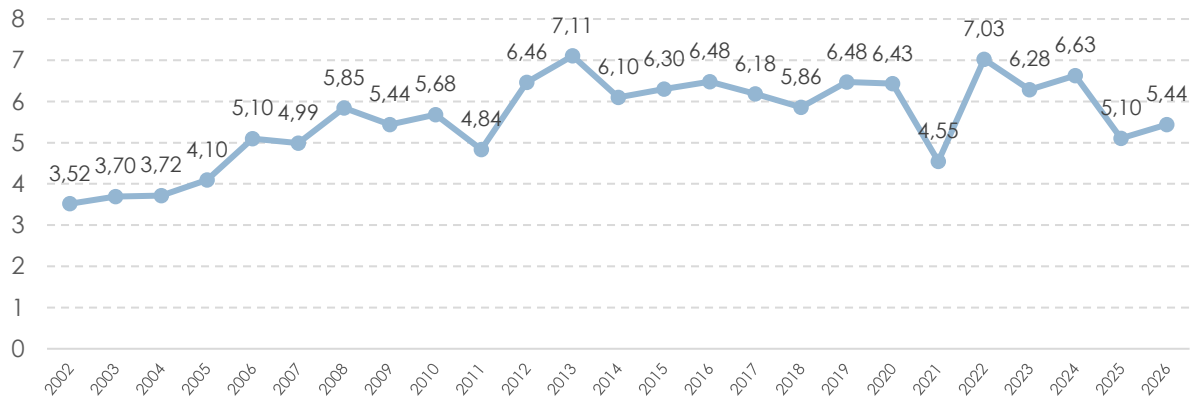
Dispositions identiques au triennal précédent



Actualités

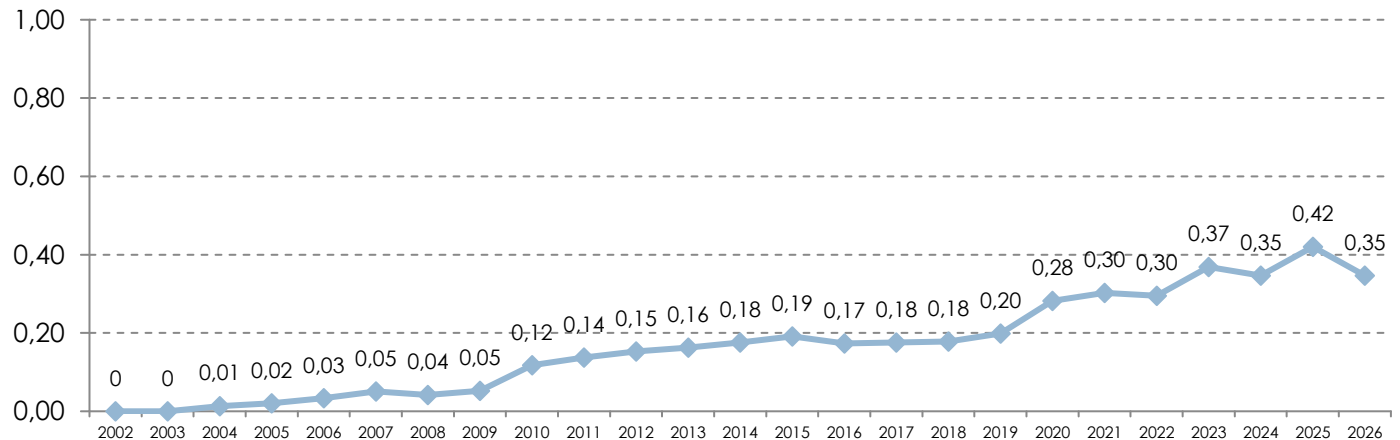
Suivi des populations

IKA Lièvre départemental
(nb animaux vu au km)



Résultats provisoires

IKA Renard départemental
(nb animaux vu au km)



Classement ESOD

- ▶ Nouveau classement pour juin 2026 : dossier transmis par la DDT au ministère
- ▶ Un dossier de plus en plus difficile à défendre
- ▶ Des opposants de plus en plus virulents malgré aucun apport de données de leur part
- ▶ Une administration très frileuse et craintive des contentieux

Législation

- ▶ Dégâts de gibier et aide de l'Etat :
 - ▶ Refonte de la Loi d'indemnisation des dégâts de grand gibier aux cultures à rendement agricole... aucune information...
 - ▶ Fin de l'aide de l'Etat
- ▶ Loi « engrillagement »
- ▶ Gestion adaptative : Chass'Adapt
- ▶ Dossiers juridiques : affaires en cours
- ▶ RAPPEL : Utilisation du plomb dans les zones humides

INTERDICTION DE LA GRENAILLE AU PLOMB DANS LES ZONES HUMIDES (EMPLOI ET PORT) DEPUIS LE 16 FÉVRIER 2023

INTERDICTION
À L'INTÉRIEUR
ET À MOINS
DE 100 MÈTRES
DES ZONES HUMIDES

- De décharger (tirer) de la grenaille de chasse contenant une concentration en plomb (exprimé en tant que métal) égale ou supérieure à 1 % du poids.
- De porter de la grenaille de ce type en ayant l'intention de l'utiliser pour la pratique du tir en zones humides.

- Les fleuves, rivières, canaux, réservoirs, lacs, étangs, plans d'eau, qu'ils soient d'eau douce, salée ou saumâtre.
- Les marais non asséchés.
- Ainsi que la mer (dans la limite des eaux territoriales) et le domaine public maritime.

LES ZONES
HUMIDES
CONCERNÉES

RÈGLEMENTATION
ET CALENDRIER

- Règlement européen (UE) 2021/57 du 25 janvier 2021 applicable de plein droit aux États membres depuis le 16 février 2023.
- L'amende encourue est de 135 € par infraction, pouvant être majorée en cas de récidive.

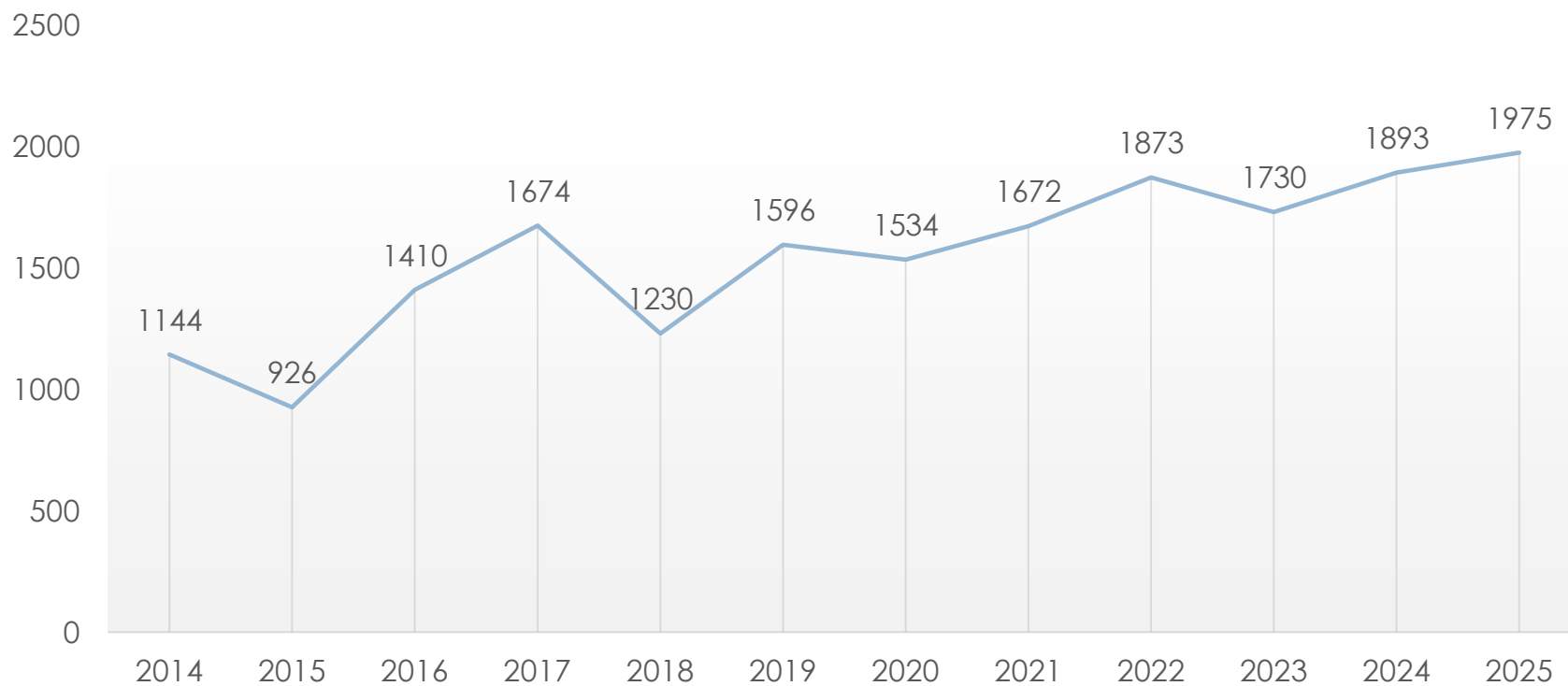
Mais aussi...

- ▶ La nouvelle formation responsable de territoires
- ▶ La formation décennale des chasseurs
- ▶ Les suivis sanitaires (PPA, Aujeszky, Lièvre)
- ▶ L' EcoContribution
- ▶ Les chasseurs ont du cœur / Téléthon / ADAPEI
- ▶ Nos différents partenariats : FDPPMA, CD45, AELB
- ▶ La venaison et le nouveau Label Gibier de France
- ▶ Notre présence sur les réseaux sociaux
- ▶ Loire propre (600 personnes dont 110 enfants / 50 m³ de déchets)
- ▶ Opération « nichoirs » (étangs et mares)



Dégâts de gibier

Evolution du nombre de dossiers

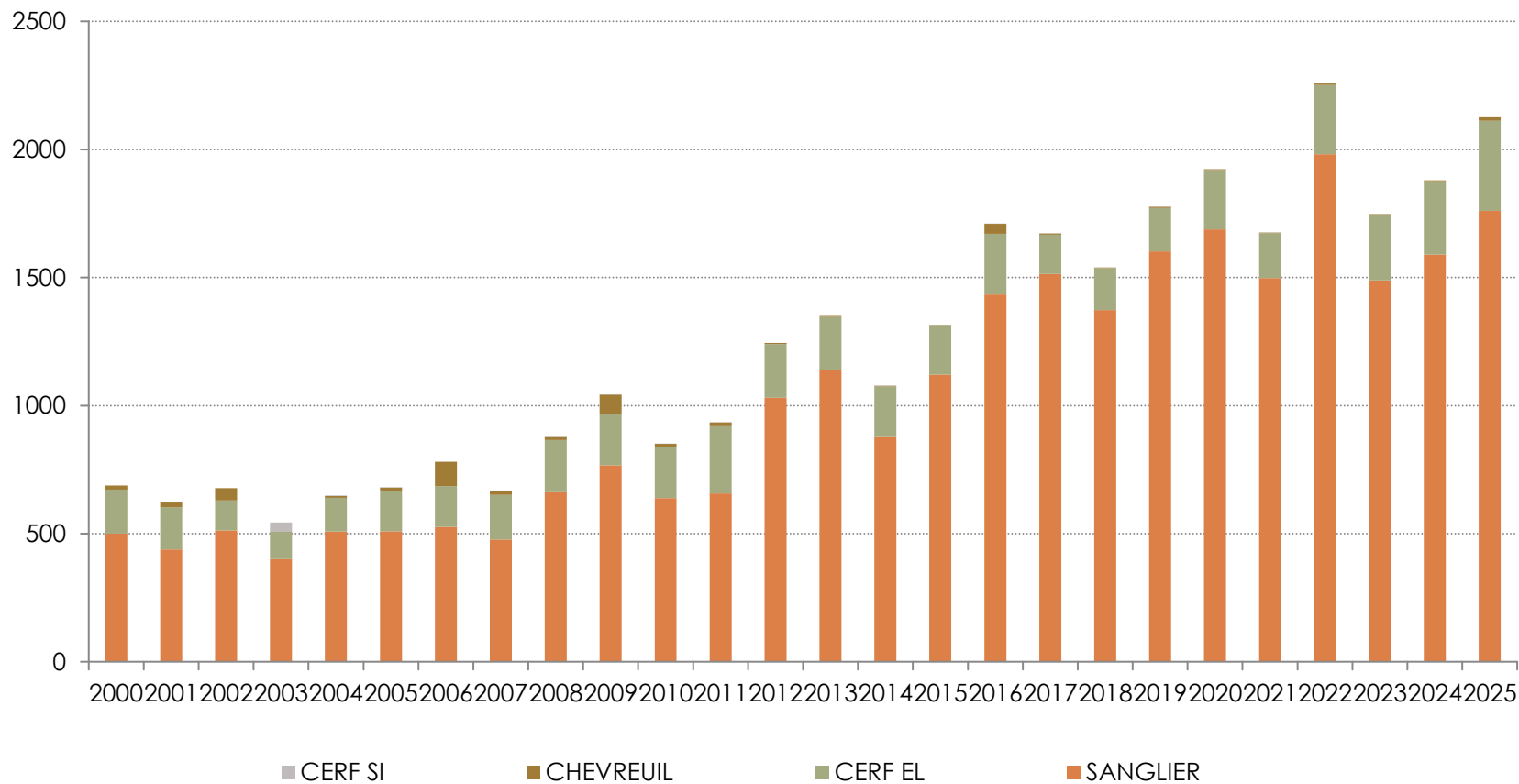


Prélèvements Sangliers

- ▶ Déclaration obligatoire sous 72h : action même si pas de prélèvements (au 1^{er} mars) :
 - **6791** actions déclarées
 - **17906** sangliers déclarés prélevés

- ▶ Retour des bilans 2025/2026 :
 - **SEULEMENT 1474** bilans annuels retournés
 - **17234** sangliers déclarés prélevés

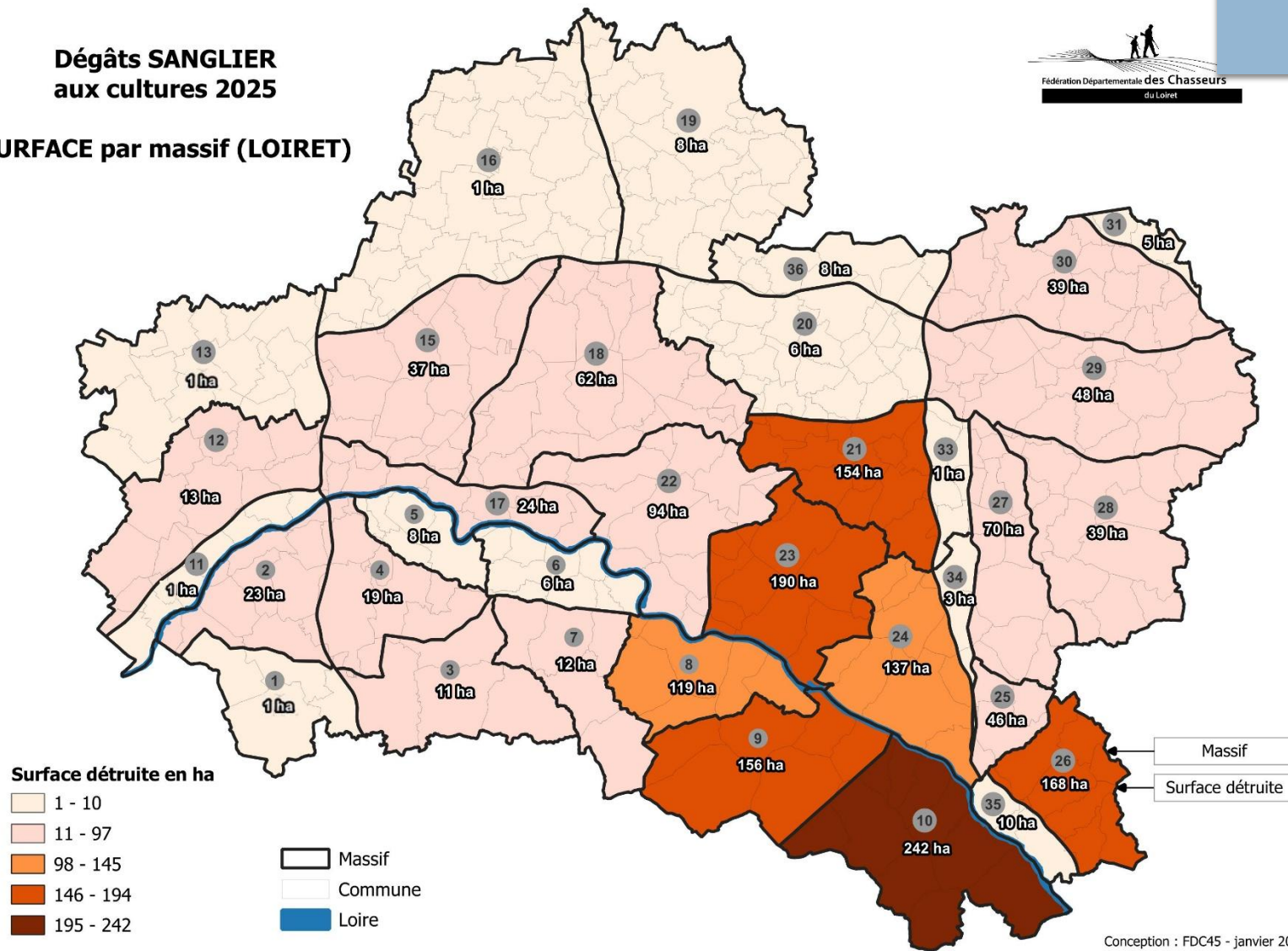
Surfaces détruites



Dégâts SANGLIER aux cultures 2025



SURFACE par massif (LOIRET)



Dégâts GRANDS CERVIDES aux cultures 2025

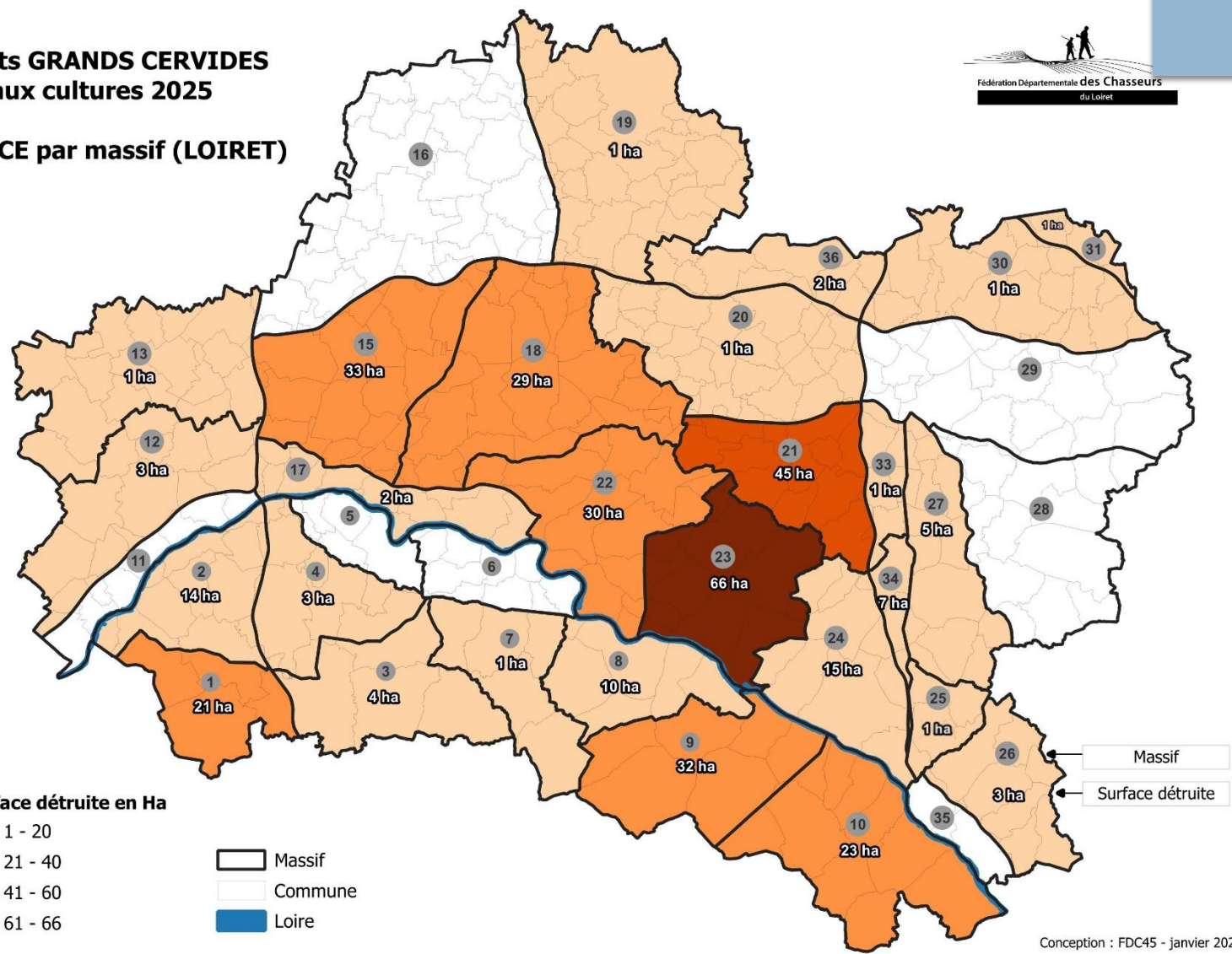
SURFACE par massif (LOIRET)



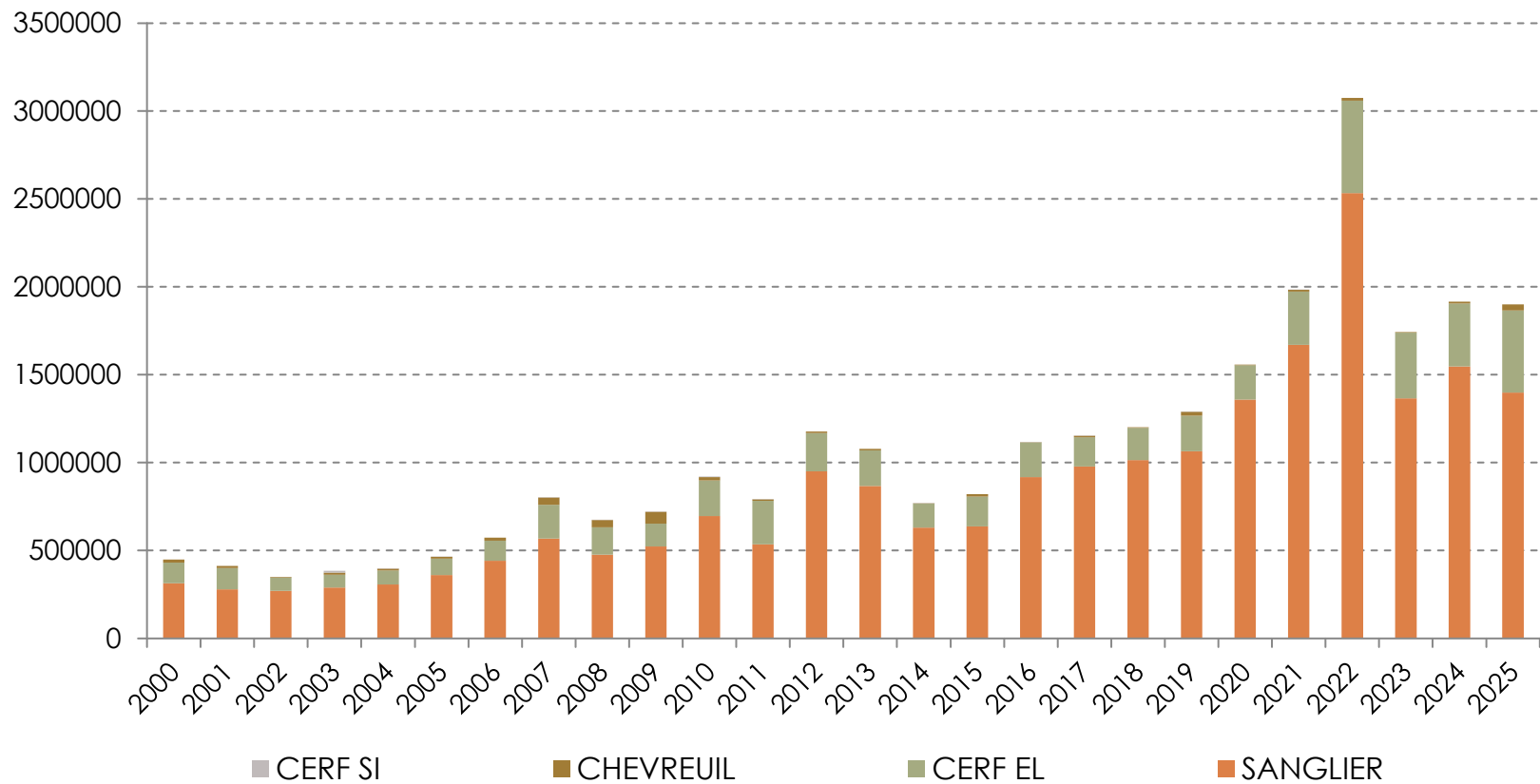
Surface détruite en Ha

- 1 - 20
- 21 - 40
- 41 - 60
- 61 - 66

- Massif
- Commune
- Loire



Indemnisations versées



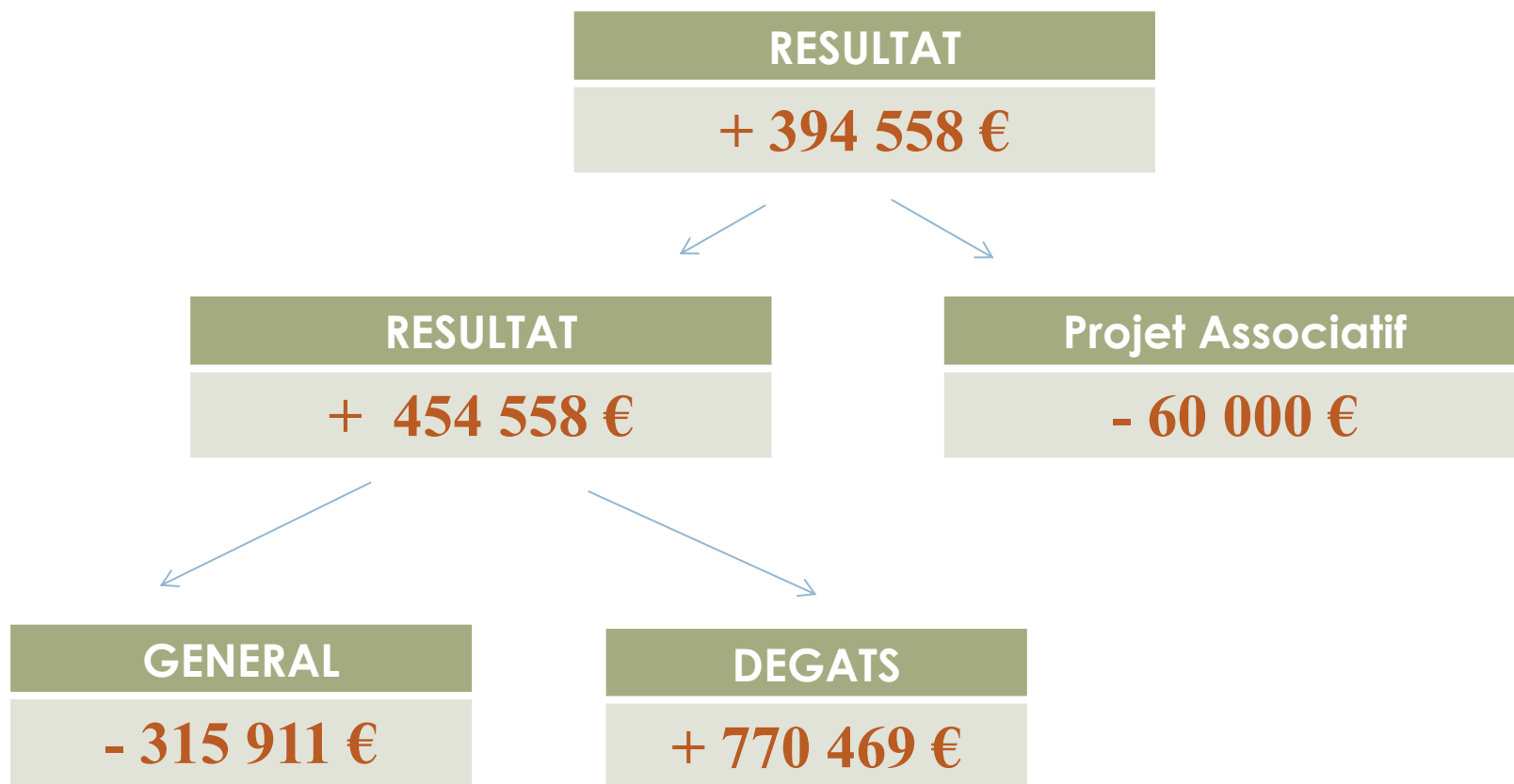


Budgets

La clôture comptable 2024/2025

	Budget	Réalisé	% réalisation
Charges	5 818 881 €	6 478 025 €	111 %
Produits	6 049 353 €	6 872 583 €	114 %
Résultat	230 472 €	394 558 €	

La clôture comptable 2024/2025



Budget 2026/2027

Les leviers possibles

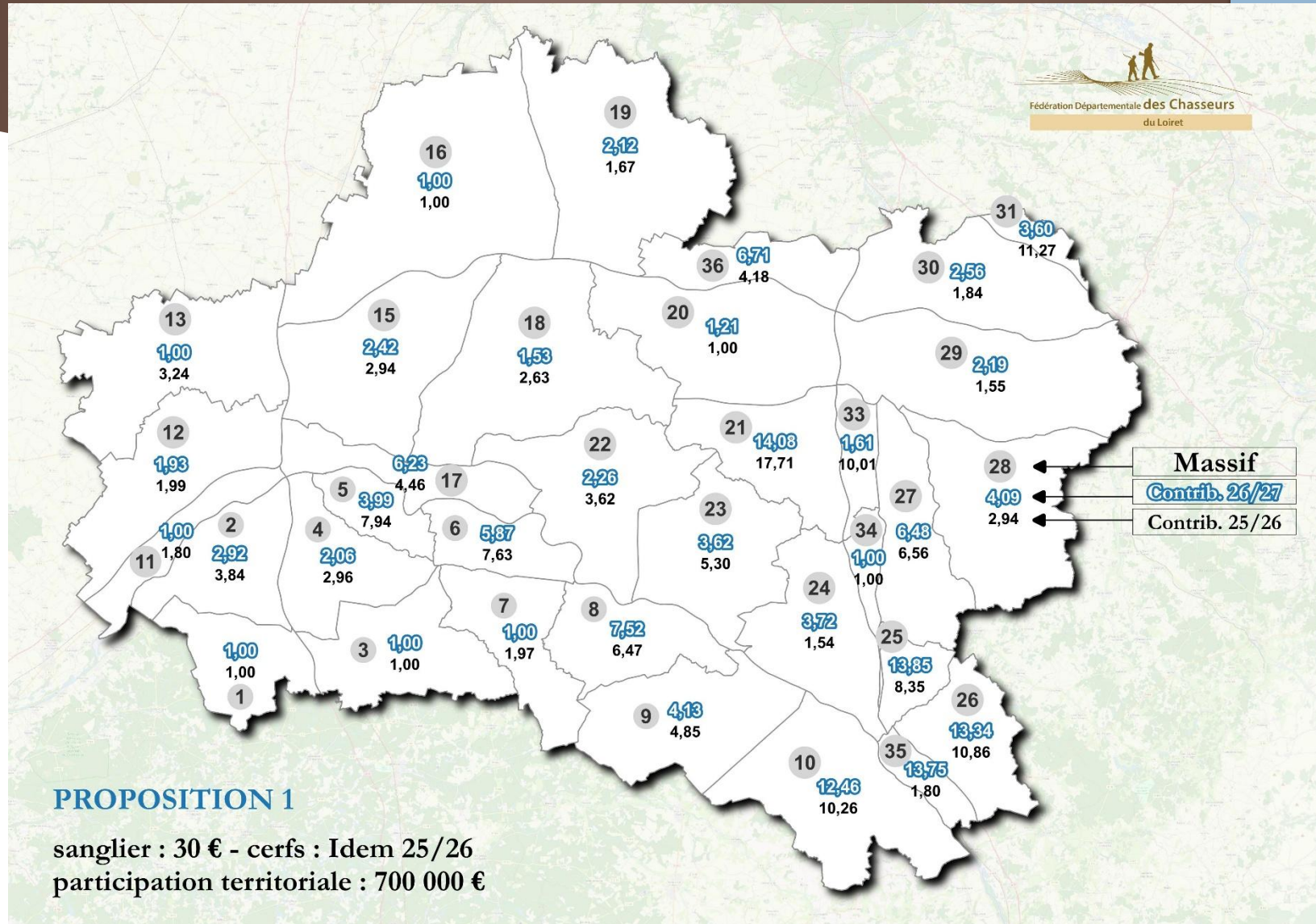
- ▶ Faire des économies sur les charges
 - Des commissions qui ont resserré au plus fin leur prévision de dépenses ... Mais pas au détriment du service aux adhérents, pas au détriment de nos missions statutaires et de service public
- ▶ Augmenter les produits
 - Vignette/redevance, cotisations/adhésion, participation territoriale, bracelets « Plan de chasse », dispositifs de marquage sanglier

Budget 2026/2027

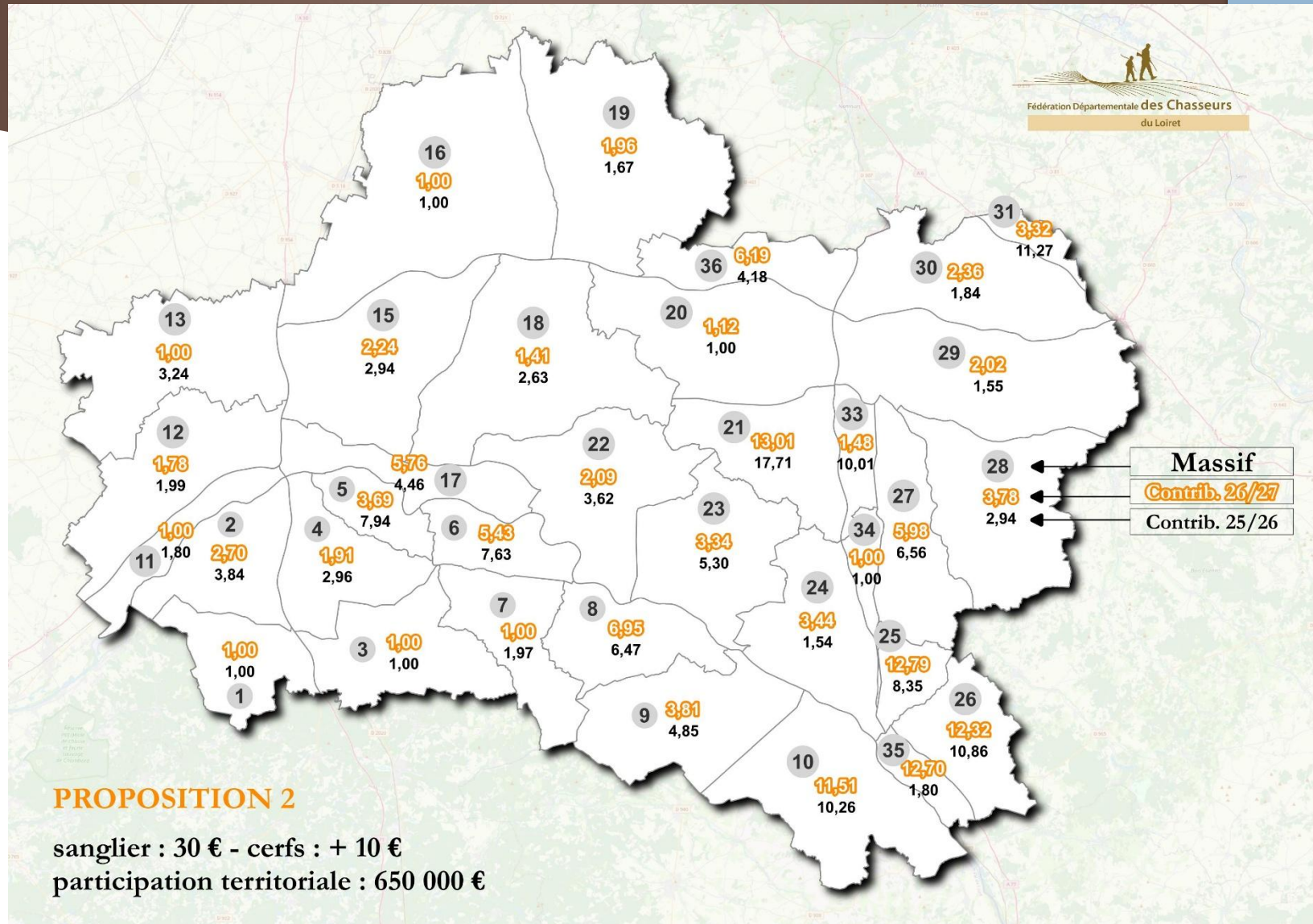
Ce que nous proposons

Proposition N°1	Proposition N°2	Proposition N°3
Bracelet SAI à 30 €	Bracelet SAI à 30 €	Bracelet SAI à 40 €
Bracelet CE inchangé	Bracelet CE +10 €	Bracelet CE +15 €
Part. Terr. à 700 000 €	Part. Terr. à 650 000 €	Part. Terr. à 440 000 €
Résultat = 7 829 € Part. Terr. max = 14,08 €	Résultat = 76 € Part. Terr. max = 13,01 €	Résultat = 11 219 € Part. Terr. max = 8,44 €

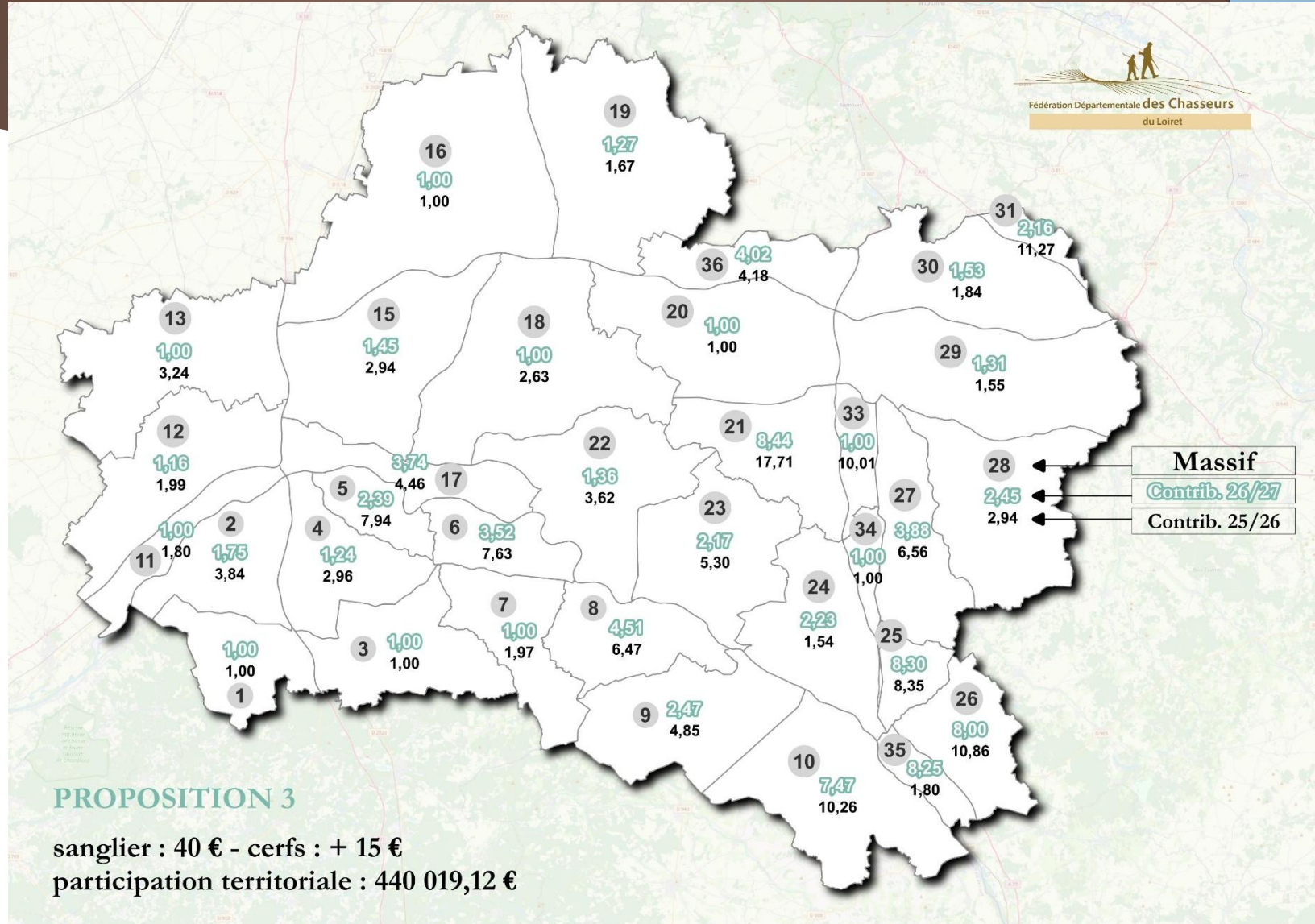
Budget 2026/2027



Budget 2026/2027



Budget 2026/2027



Merci de votre attention

**Rendez vous
le 11 avril !**

Un buffet pour tous clôturera
l'Assemblée Générale

